

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De Cahors à Libos.	Omnibus	Poste	Omnibus	De Libos à Cahors.	Poste	Omnibus	Omnibus	De Cahors à Montauban.	Omnibus	Omnibus	Omnibus	De Montauban à Cahors.	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — Départ.	6 h 35	1 h 4	5 h 50	PARIS. — Départ.	2 h 30	9 h 50	7 h 30	CAHORS. — Départ.	4 h 40	10 h 35	5 h 20	TOULOUSE. — Départ.	5 h »	»	3 h 14
Mercuès.	6 49	1 19	6 6	Monsempron-Libos — Dép.	8 40	3 5	8 55	Sept-Ponts.	4 50	10 45	5 31	Montauban. — Départ.	7 25	10 h 35	4 50
Parnac.	7 1	1 32	6 19	Fumel.	8 48	3 15	9 3	Cieurac.	5 6	11 1	5 49	Fonneuve.	7 40	10 49	5 10
Luzech.	7 9	1 40	6 28	Soturac-Touzac.	9 1	3 28	9 16	Labenque.	5 15	11 10	5 57	Albias.	7 51	10 58	5 23
Castelfranc.	7 22	1 55	6 44	Duravel.	9 10	3 38	9 26	Montpezat.	5 28	11 23	6 10	Réalville.	8 3	11 7	5 38
Puy-l'Evêque.	7 34	2 7	6 58	Puy-l'Evêque.	9 19	3 48	9 36	Borredon.	5 58	11 55	6 42	Caussade.	8 17	11 19	5 56
Duravel.	7 45	2 17	7 8	Castelfranc.	9 34	4 5	9 52	Caussade.	6 9	12 8	6 56	Borredon.	8 35	11 36	6 20
Soturac-Touzac.	7 55	2 27	7 18	Luzech.	9 47	4 19	10 6	Réalville.	6 19	12 22	7 8	Montpezat.	9 15	12 10	7 11
Fumel.	8 6	2 39	7 32	Parnac.	9 57	4 30	10 17	Albias.	6 27	12 33	7 18	Labenque.	9 41	12 28	7 41
Monsempron-Libos Ar.	8 12	2 45	7 40	Mercuès.	10 9	4 43	10 29	Fonneuve.	6 36	12 45	7 28	Cieurac.	9 53	12 38	7 54
PARIS. — Arrivée.	11 46	4 18	2 49	CAHORS. — Arrivée.	10 25	5 1	10 47	Montauban. — Arriv.	6 48	1 2	7 45	Sept-Ponts.	10 9	12 51	8 12
								TOULOUSE. — Arriv.	8 25	2 45	9 41	CAHORS — Arrivée.	10 18	12 59	8 22

Cahors, le 10 Juin.

NOUVELLES POLITIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 7 juin 1886

M. Noirot demande au ministre de l'intérieur si le gouvernement compte venir en aide aux victimes des orages qui ont sévi dans plusieurs départements.

Le ministre de l'agriculture déclare qu'il attend des renseignements.

M. Pichon dépose une proposition, tendant à l'ouverture d'un crédit de 1 million pour les victimes de la grêle.

Le ministre de l'intérieur déclare que le gouvernement a annoncé qu'il déposerait une demande de crédit dans ce but.

L'urgence sur la proposition Pichon est mise aux voix et n'est pas adoptée.

L'ordre du jour appelle la discussion sur l'interpellation de M. Sevaistre, sur la prohibition absolue dont notre bétail est frappé à son entrée en Angleterre.

Le ministre de l'agriculture répond que le gouvernement fait les plus pressantes démarches près du gouvernement anglais, pour faire disparaître cette prohibition.

L'ordre du jour de M. Sevaistre est mis aux voix et adopté, à l'unanimité des 514 votants.

Séance du 8 juin.

La discussion du projet de loi sur les sucres continue.

L'EXPULSION DES PRINCES

M. Pelletan lit son rapport sur le projet concernant les familles ayant régné en France.

Cette lecture a duré vingt minutes environ ; elle a été faite au milieu de l'attention la plus grande.

Le rapport expose les deux côtés de la question que la commission a traités et les considérations qui ont amené les diverses résolutions prises.

M. Pelletan, à plusieurs reprises, revient, en longs commentaires, sur l'insuffisance des mesures proposées par le gouvernement. Tout en exprimant le vif désir d'un accord avec le gouvernement, il réclame énergiquement de la Chambre l'adoption du projet, tel que l'a voté la commission.

Deux passages du rapport ont déterminé les rires de nos honorables : celui où il est fait allusion aux péripéties qu'a traversées la commission, et celui où il est dit que les solutions du bon vieux temps ne peuvent plus suffire à notre époque ; cette dernière allusion est à l'adresse de M. de Freycinet.

Signalons encore les violentes attaques contre certaine personnalité « qui, quoi qu'en dise M. le président du conseil, est tout aussi dangereuse que les autres princes ». Il est facile de voir qu'il s'agit du duc d'Aumale.

La lecture finie, 120 à 130 députés environ ont, à deux reprises, applaudi ; c'est du reste, le nombre de voix que réunira le projet de la commission.

La discussion est fixée à jeudi.

SENAT

Séance du 8 juin 1886.

LA LOI SUR LA CHASSE

L'article 2, porte que le propriétaire ou possesseur peut chasser ou faire chasser en tout temps sans permis de chasse (sauf avec des engins dont la détention est prohibée), dans les possessions attenantes à une habitation et entouré d'une clôture continue faisant obstacle à toute communication.

Le Sénat, après un échange d'observations entre MM. Testelin, Tenaille-Saligny, Lenoël, Grault, de Gavardie, Demôle et Béral, adopte l'article 2 sauf les mots « sans permis de chasse », qu'il repousse par 138 voix contre 106.

M. Batbie, sur l'article 17, demande qu'on accorde un délai de deux ou trois jours après la fermeture de la chasse pour la vente du gibier.

L'article 17 est adopté.

La séance est renvoyée à vendredi.

La question des princes

ET LA PRESSE

La République française dit que l'avortement du projet de l'expulsion des Princes serait un désastre pour le gouvernement, un accroissement de force pour les princes et un élément de faiblesse pour la République.

Le Temps publie, sur la question des princes, un article qui mérite d'être cité :

« Jamais, dit-il, on n'a gaspillé le temps parlementaire en bavardages plus stériles, en discussions plus oiseuses est plus byzantines. Jamais on ne s'est montré plus gratuitement agité et plus réellement impuissant. Le mariage de la fille d'un prince est devenu une pierre d'achoppement et une cause d'arrêt pour les premiers rouages de notre gouvernement.

Depuis trois semaines, les conseils des ministres discutent sur des projets et des contre-projets aussi hors de saison les uns que les autres. On coupe des cheveux en quatre, on se brouille, et l'on se raccommode sur une virgule ou sur la place d'un membre de phrase.

Toute la Chambre attend avec anxiété ce que décideront, en fin de compte, les onze grammairiens qu'elle a nommés pour arrêter une rédaction acceptable ; et l'on ne paraît pas se douter du spectacle réellement lamentable qu'on donne ainsi, pour la plus vaine des mesures, à la nation et à l'Europe.

La première moitié de cette session législative, est déjà dévorée ; la seconde le sera de la même façon. Le calcul est facile à faire. La Chambre n'en sera pas quitte, à supposer qu'elle finisse par adopter une résolution quelconque, avant le 15 juin.

Après cela, la question ira au Sénat. Là, peut-être, passionnera-t-elle encore plus l'opinion publique qu'à la Chambre ; car on va courir le risque, après avoir mis en conflit les ministres contre les ministres, les commissaires contre les commissaires et les députés contre les députés, de créer un conflit plus grave que tous les autres, un conflit constitutionnel entre les deux organes du Parlement.

Puis, à prendre l'hypothèse la plus favorable, si le Sénat adopte un texte, ce sera sans doute un texte amendé qui devra, par conséquent, revenir devant la Chambre.

Après cela, croyez-vous que nous serons bien loin du 12 ou 14 juillet, époque où nos législateurs devront s'occuper des élections pour le renouvellement des conseils généraux.

En tout état de cause, la session aura été entièrement perdue. Une conduite aussi imprévoyante et aussi légère de nos députés et nos ministres, est de nature à faire plus de mal à la République que la présence, jusqu'à présent inoffensive, de quelques princes dans le pays.

Une lettre du comte de Paris. — Le New-York World rapporte que plusieurs officiers américains, qui avaient servi en 1862 avec Monsieur le Comte de Paris dans l'état-major du général Mac-Clellan, ayant appris les projets du gouvernement français tendant à l'expulsion des princes, ont adressé à Monsieur le Comte de Paris l'invitation de venir s'établir en Amérique.

Un des signataires de cette proposition, le général Butterfield, a reçu de Monsieur le Comte de Paris, par le télégraphe, la réponse suivante :

« Je vous suis bien reconnaissant pour votre aimable dépêche.

Dans ces jours si pénibles, un souvenir sincère de la part d'anciens camarades, venant de votre grande République, est une consolation et un encouragement. Malheureusement, l'Amérique est bien loin ; mais un voyage dans votre pays, jadis si bouleversé et aujourd'hui si prospère, répondrait à un de mes plus vifs désirs. « COMTE DE PARIS. »

A DECAZEVILLE

Decazeville, 7 juin.

Dans une affiche placardée mardi, le préfet rappela que les auteurs des attentats contre la propriété sont passibles de l'article 437 du Code pénal.

Decazeville, 8 juin.

Cette nuit, vers deux heures, un individu a essayé de pénétrer dans la mine de Bourran par le puits Lacaze. Une sentinelle placée près du puits a fait feu sur l'inconnu qui n'a pas été atteint et a pris la fuite.

Au faubourg Saint-Antoine.

Dans la soirée du 9 juin, les ouvriers ébénistes voulaient incendier les magasins d'un patron, le fabricant Dirx, d'origine hollandaise, auquel des affiches avaient attribué une déposition inju-

lais te demander de rester le dernier à bord, et de mettre le feu à la mèche avant de venir nous rejoindre.

— Oh ! avec plaisir mon commandant . . .

Puis, il ajouta entre ses dents :

— Cela vaut mieux, cela vaut mieux ! autrement je n'en aurais jamais le courage.

Le Simoun avait jeté l'ancre en face de Yorktown. On mit les canots à la mer, et M. Stephens descendit dans le premier, accompagné d'Amine et de quinze hommes d'équipage. Le reste des matelots s'embarqua sur les autres canots, et cette petite flottille piqua droit sur le port. Une seule barque était restée attachée aux flancs de la frégate : elle devait reconduire à terre Hippocrate, quand il aurait allumé la mèche. Cette mèche avait une longueur d'un mètre. Le marin pouvait donc être sur le rivage avant que l'explosion eût lieu.

Hippocrate n'avait pas voulu que personne restât avec lui.

— C'est à moi, disait-il, que le commandant a donné l'ordre, et pas à un autre. Donc, c'est à moi de ne pas bouger d'ici. Est-ce que je ne sais pas balourquer une machinette comme cette barque ?

Il avait cependant quelque chose de bien étrange en lui, le quartier-maître du Simoun. Comme son ami Jérémie allait descendre à son tour dans une barque, Hippocrate l'attira vers lui et l'embrassa.

— Pourquoi donc vous m'embrassez, maître ? demanda Jérémie étonné.

— On ne sait pas . . . Comme ça ! une idée ! . . . Allons ! veux-tu bien t'en aller, mauvaise troupe !

La « mauvaise troupe s'en était allée » et maître Hippocrate était demeuré seul.

Le commodore Noir trouva au rivage le colonel

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LA FAMILLE CAVALIÉ

XXI

LA PATRIE DU MARIN.

La mort avait fauché à travers ces courageux soldats.

Robert s'avança sur le pont.

— Mes enfants, dit-il, vous allez tous quitter le Simoun pour n'y plus revenir.

Malgré l'obéissance passive à laquelle le commodore Noir avait habitué ses hommes, un murmure sortit des rangs. Qu'on y pense ! Pour ces exilés de toute patrie, le vaisseau, c'est la patrie incarnée, c'est la maison où l'on vit, où l'on mourra peut-être. Le cimetière n'est pas loin. Il est vaste . . . c'est l'Océan.

— Que chacun de vous fasse ses préparatifs, continua Robert. Le sac au dos et le fusil sur l'épaule. Qu'on se partage les cartouches. Quant aux boulets, on va les réunir en pyramides et les jeter à la mer.

Evidemment l'équipage comprenait de moins en moins.

— Colonel Saint-Denis ! dit Robert en se retournant vers son second, apportez-moi le drapeau.

Philippe marcha vers l'arrière, où flottait orgueilleusement le drapeau de la Confédération ; il l'arracha à son anneau et, le tenant par la hampe, l'apporta au commodore Noir.

— Pauvre drapeau ! murmura Robert les yeux pleins de larmes, il a vu vos prises fameuses, camarades. Regardez ! les balles l'ont troué ! Il a été si souvent au péril ! Aussi souvent qu'à l'honneur ! Il a vu s'effondrer sous les flammes les vaisseaux de l'ennemi que nous avons coulés ; il a vu mourir Stonewall Jackson à Chancellorsville ; et quand il a appris que l'héroïque James Stuart était tombé obscurément dans une nuit de combat, il a dû frissonner de douleur, comme lorsqu'on perd un ami adoré ! Car tu avais une âme, ô mon drapeau ! l'âme de la patrie qui nous exaltait quand nous te regardions ; car nous voyions reluire dans tes plis frissonnants tout ce qu'il y a de grand au monde !

Le commodore Noir sanglotait. Il prit le drapeau et l'embrassa avec passion.

Lieutenant, dit-il à l'un des officiers, je vous le confie. Vous allez le faire couper en autant de morceaux qu'il y a d'hommes et d'officiers dans l'équipage. Vous distribuerez ensuite à chacun de nous un des lambeaux de l'étendard.

Hippocrate était devenu très pâle.

— Comme . . . ça mon commandant, dit-il, est-ce qu'il me serait autorisé par votre bonté de me faire l'honneur que je puisse placer un mot ?

— Parle, compagnon !

— Est-ce que vous allez livrer la frégate ?

— Non ; je vais la faire sauter, pour qu'elle ne tombe pas entre les mains de l'ennemi.

Le murmure se reproduisit dans l'équipage ;

mais cette fois, ce n'était plus de l'étonnement, c'était de la douleur. Il comprenait !

Hippocrate avait laissé tomber sa tête dans ses mains. La douleur de ces rudes habitants de la mer a quelques chose de plus poignant que les autres. Il pleurait lui aussi, et les larmes étonnées coulaient sur ce visage hâlé et ridé pour la première fois depuis trente ans.

— Alors, balbutia-t-il . . . il faudra quitter pour toujours le Simoun, mon commandant ? C'est ça . . . nous le verrons plus ! . . . C'est bien peineux une pareille chose ! Et cependant, je comprends qu'il vaut mieux que ce soit comme ça . . . vu que c'est votre idée, mon commandant . . . et que c'est la mienne aussi . . . sauf votre respect . . . car on préfère qu'il saute, que de le voir captif, pas vrai ? . . . Oh ! les miteux ! Pardonnez-moi si je prononce des mots qu'on ferait bien de macher, mon commandant . . . Mais le cœur me saigne, comme à l'abattoir, à la pensée que mon Simoun va disparaître et s'en aller sans moi . . . et que je ne le verrai plus . . . et que ce sera fini ! . . . C'était quasiment le sol natal pour nous, vu que si nous n'y étions pas nés, nous avons risqué d'y mourir . . . Et vous comprendrez . . . comme ça . . . mon commandant . . . qu'on ne se sépare pas de son pays . . . sans que quelque chose se brise . . . comme ça !

— Allons, mon brave Hippocrate, console-toi . . . J'avais pourtant compté sur toi pour lui rendre un dernier service à notre frégate.

Le visage du marin s'illumina.

— Oh ! moi, mon commandant ! Quel service ?

— Je voulais te demander . . . Tu m'entends, Hippocrate . . . je ne te l'ordonne pas . . . je vou-

rieuse pour les ouvriers français, devant la commission d'enquête.

M. Dirckx nie les propos qui lui ont été attribués.

Les affiches seraient l'œuvre d'un groupe anarchiste.

L'ordre a été rétabli à grand peine.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Révision de la carte de France. — Depuis le 1^{er} juin, des officiers chargés de la révision de la carte de France au on-quatre-vingt millièmes, ont commencé leurs travaux dans le département du Lot.

Concours poétique. — Notre compatriote, M. Louis Debné, vient d'obtenir un diplôme d'honneur au grand concours poétique, ouvert à tous les chansonniers de France par la direction de l'Eden, de Paris.

Salviac. — Election du 6 juin. — M. Couderc a été élu conseiller d'arrondissement avec 50 voix de majorité sur son concurrent M. Gransault.

Des réunions privées se succèdent à Cahors, en vue des élections au Conseil général.

Mercredi, soir la réunion avait lieu au café Fouissac; une cinquantaine d'électeurs s'étaient rendus à l'invitation. Un des orateurs, M. Fournié, notaire, a violemment attaqué M. Relhié, conseiller général du canton nord.

Plusieurs membres ayant fait observer que M. Relhié n'était point là pour se défendre et qu'il n'avait pas même été invité à la réunion, une discussion générale s'en est suivie et le bureau à eu grand peine, au milieu du bruit, à faire adopter un procès-verbal dans lequel il est dit que des réunions auront lieu tous les dix jours, et que cinq délégués, nommés à cet effet, auront mission d'en régler les détails.

La Guêpe du Quercy. — Dimanche a paru le premier numéro de la *Guêpe du Quercy*, journal politique, satirique et littéraire, rédacteur en chef M. Jacques Mizay, secrétaire de la rédaction M. A. Rouchon.

Saint-Céré. — Elections municipales. — Par suite de la loi portant création d'une nouvelle commune à Saint-Paul-de-Vern, les électeurs de Saint-Céré et de Saint-Paul-de-Vern sont convoqués pour dimanche, 13 juin, à l'effet d'élire leurs conseillers municipaux respectifs. Saint-Paul-de-Vern nommera douze conseillers municipaux et Saint-Céré vingt-trois.

Examen pour les bourses dans les lycées et collèges

43 candidats s'étaient fait inscrire : 35 pour l'enseignement classique et 8 pour l'enseignement spécial.

18 candidats ont été reçus : 15 pour l'enseignement classique et 3 pour l'enseignement spécial. Ce sont :

fédéral qui commandait la garnison de Yorktown. Il lui montra l'ordre de M. Lincoln qui autorisait le passage de M. Stephens à travers les lignes nordistes, avec toute escorte qu'il lui plairait de choisir. Le colonel n'avait qu'à s'incliner.

— Hippocrate est-il retour ? demanda Robert, pendant que l'équipage prenait les devants sous les ordres des officiers de la frégate.

— Non pas encore, répondit Philippe.

Du petit promontoire où ils se tenaient, ils avaient vue sur toute la baie. A travers la nuit claire, on apercevait nettement le Simoun, immobile et à peine soulevé par les vagues.

— Pourtant il doit avoir allumé la mèche, pensa, le commodore Noir...

Puis il reprit tout haut :

— Elle va disparaître, ma belle frégate ! Elle va donc aller rejoindre dans les profondeurs de l'Océan ceux de nos braves compagnons qui y ont trouvé un glorieux tombeau... Depuis la mort de Stonewall Jackson, depuis que j'ai appris celle de mon ami Stuart, je n'avais pas autant souffert... Pourquoi Hippocrate ?... Mais il doit être revenu... C'est l'ombre qui nous empêche de le voir dans la barque.

Philippe saisit fortement le bras de son ami.

— Non !... regarde ! dit-il.

On distinguait parfaitement une silhouette, celle d'un homme, debout au milieu du pont, qui regardait de leur côté :

— Pourquoi est-il resté ? murmura Robert... Ah ! je comprends ! le malheureux ! le malheureux !

Une formidable détonnation fit trembler l'air, après qu'une fournaise rouge se fut allumée au

Enseignement classique

1^{re} série. — Labro, élève du lycée de Cahors.

Talayssat, élève de l'école de Nozéjous.

Mazars, élève de l'école de Cazals.

Bessières, élève de l'école de Luzech.

2^e série. — Maury, élève du collège de Figeac.

3^e série. — Faurie, Irisson, Lapeyrade, Gailard, élèves du lycée de Cahors.

4^e série. — Croozat, Brugalières, Farges, élèves du lycée de Cahors.

Neolet, élève de l'école du Vigan.

5^e série. — Fric, élève du lycée de Cahors.

Arly, élève de l'école secondaire de Gourdon.

Enseignement spécial

1^{re} série. — Cruzol, élève de l'école de Puy-l'Evêque.

Laval, élève de l'école du Roc.

2^e série. — Pélissié, élève de l'école d'Assier.

Un concours d'animaux reproducteurs de la race ovine du Causse du Lot, organisé par la Société agricole et industrielle de notre département, aura lieu à Gramat, le dimanche 27 juin 1886.

Les animaux exposés devront appartenir à la race pure du *Causse du Lot*.

Pour plus amples renseignements, voir le placard qui fait connaître les conditions et les règles du concours ; il est affiché dans toutes les communes.

La Société des Arts de la Dordogne vient de décider que sa première exposition s'ouvrira le 15 août prochain à Périgueux.

Les artistes désireux d'y prendre part sont priés d'envoyer sans retard leur adhésion à M. Roland de Denos, président de la Société, à Périgueux, qui leur adressera immédiatement le programme de l'exposition, ainsi qu'une notice à remplir.

Tribunal correctionnel de Figeac

Audience du 5 juin

Soulhol, Mavielle et Allègre, prévenus d'outrage public aux bonnes mœurs, pour avoir exposé un mannequin indécent sur la toiture du presbytère de Gagnac, sont condamnés chacun à 25 fr. d'amende et aux dépens.

— Le jeune Bray, Toussaint, âgé de 14 ans, a volé une montre. Le tribunal reconnaît qu'il a agi sans discernement et dit qu'il sera remis à ses parents.

— Le nommé Couderc Basile, accusé et convaincu de coups et blessures sur sa femme, est condamné à 15 jours de prison.

— Marie Lassale, épouse Pestel, prévenue de coups et blessures contre la nommée Marie Lagarrigue, est condamnée à 8 jours de prison.

— Monteils Joseph, prévenu de coups et blessures vis-à-vis le sieur Cayrel, est condamné à 48 heures d'emprisonnement.

Accident de voiture. — Vendredi soir, 4 juin, le nommé Juge Albert, âgé de 16 ans, domestique chez M. Latour, à Labastide-Morat, conduisait une voiture, lorsqu'arrivé au lieu dit Lachapelle, près Vaillac, la voiture se renversa et le jeune conducteur fut jeté sur le tertre où il se fractura la jambe au dessus de la cheville.

milieu de la baie...

Le Simoun n'existait plus... Hippocrate s'était fait sauter avec la frégate, afin de ne pas être séparé de sa patrie mourante et de mourir avec elle !...

XXII

LA FIN

M. Lincoln avait raison. Quand le commodore et Philippe, éloignés depuis dix-huit mois du théâtre de la guerre, arrivèrent au camp confédéré, ils purent se convaincre que la fin était proche.

Ils trouvèrent le grand Robert Lee, toujours actif, énergique, mais vieilli. Son génie lucide, même après quatre années d'une lutte titanique, lui montrait inévitablement la fin de la guerre. Pour lui, la cause confédérée était perdue. Que pouvait-il avec ses quarante mille hommes ? Robert avait dit le mot : il pouvait mourir.

La nuit même de l'arrivée du commodore Noir, le général Lee voulut conduire lui-même l'ancien capitaine du Simoun au poste qu'il lui confiait. Ce poste n'était rien moins que celui qu'avait illustré le brave James Stuart, c'est-à-dire le commandement en chef de la cavalerie sudiste.

Pauvre cavalerie ! Elle était réduite à six mille hommes, mal nourris et mal montés. Car si le pain, la viande et le riz manquaient pour les soldats, l'avoine et le fourrage manquaient pour les chevaux.

Pour qu'un lecteur français puisse se faire aussitôt une idée nette et exacte de la situation où se trouvait l'armée confédérée, il lui suffit de reprendre la même comparaison qu'avait faite M. Lincoln.

Qu'il suppose que, lors de nos désastres le gé-

Le cheval, emporté, n'a pu être arrêté qu'un kilomètre plus loin.

Arrestation. — Le nommé B..., ancien serrurier à Catos, qui avait quitté le pays avec sa famille, à la suite d'une banqueroute, vient d'être arrêté à Bordeaux.

Cet individu a été transféré à Cahors pour être mis à la disposition du parquet.

Un crime mystérieux. — A la suite d'une rixe qui avait éclaté jeudi soir, au café Lapeyre, à Auch, un jeune brigadier-fourrier du 13^e chasseurs, M. de Montespas, avait disparu. On parlait vaguement d'un crime commis. Les autorités militaires, justement émoes, avaient saisi de l'affaire le parquet qui s'est livré à une enquête des plus minutieuses.

On n'a pas tardé à retirer le cadavre du malheureux brigadier-fourrier d'un vivier voisin du café.

Le cadavre présentait de larges ecchymoses au bas ventre et sous l'œil gauche.

Huit arrestations ont été opérées à raison de ce crime.

La Saint-Médard. — Il a plu le jour de la Saint-Médard. D'après l'almanach, s'il faut en croire un vieux dicton populaire, voici de quoi effrayer nos braves cultivateurs.

Ce dicton, tout le monde le connaît : « Quand il pleut à la Saint-Médard, il pleut quarante jours plus tard. »

Voici encore d'autres dictons qui sont d'actualité et qui n'ont rien de rassurant :

Eau de St-Jean ôte le vin

Et ne donne pas de pain.

Juin pluvieux vide celliers et greniers.

Nous sommes donc condamnés à une disette complète si les dictons sont bons, ou plutôt mauvais prophètes.

Un bon conseil. — Tout le monde sait que les asperges constituent un aliment très sain, pouvant convenir à tous les tempéraments. Mais ce qu'on ignore généralement, c'est qu'il faut conserver l'eau dans laquelle on cuit les asperges ; vous vous en serviriez pour faire le court-bouillon du poisson, cela lui donnera une saveur toute particulière.

On se servira aussi de l'eau d'asperges pour faire des potages aux fines herbes, à l'oseille, à l'oignon, etc.

Outre le bon goût que cette eau donne aux potages, c'est encore un excellent dépuratif, dont il est bon d'user en cette saison.

Concert de la Lyre Cadurcienne

Fort jolie soirée aux lanternes, hier ; sur les Fossés plus de monde qu'à l'habitude. De la Mairie où l'on joue à la Place d'Armes silencieuse, la circulation est impossible dans cette foule encombrée, pressée, où j'ai retrouvé toutes les figures connues des arbres des Boulevards. Les morceaux joués ont été fort bien dits ; l'*Allegro*, la *Soirée à Etaules*, ont été particulièrement applaudis, *Derrière l'Omnibus*, surtout. Elle est si sautante et si canaille cette polka...

Le clou du concert était une mazurka, inédite encore, de Pierre Combes : *Sous les Myrtes* ; aussi l'avons-nous écoutée avec un respect religieux. L'art cadurcien a ses septiques et je suis

néral Chanzy ait été cerné dans la Touraine, l'Anjou et la Gascogne, et que l'illustre commandant en chef de l'armée de la Loire ait reçu l'ordre de continuer la lutte. Cinq ans après, en 1876, le général Chanzy se serait trouvé dans la même situation que le général Lee en Virginie, en 1865.

Le ravitaillement était impossible. Tous les ports fermés ! Toutes les voies ferrées coupées ! Les moissons qui avaient si longtemps nourris le soldat n'avaient pu être cultivées, faute de bras. Puis les troupes fédérales sillonnaient le territoire, ravageant tout.

Il ne restait plus aucune espérance. Grâce aux millions de l'Union, l'armée fédérale pouvait incessamment se recruter de mercenaires. Le Sud n'avait, lui, grossi ses rangs qu'à l'aide de ses enfants. Il était exténué, usé, fini ; le sang ne se remplace pas.

— Tenez, commodore, regardez ! Voilà où nous en sommes aujourd'hui, dit tristement Robert Lee à son jeune ami en lui montrant ses soldats aux vêtements troués, aux pieds nus.

Bien que Robert eût le grade et les attributions de général divisionnaire, chacun avait conservé l'habitude de lui donner le titre de commodore sous lequel il s'était illustré. Dans l'escorte, Simon Dudley, devenu chef d'état-major de l'armée confédérée, causait avec Philippe.

Le tableau était lugubre en effet. Une plaine légèrement montréeuse, sillonnée de tranchées, ça et là des bataillons d'à peine cent hommes chacun, ce qui portait les régiments à quatre cent hommes ; et ces soldats maigres, hâves, flétris par tant de douleurs, de fatigues et de privations. Puis, au fond, de la petite ville de Petersburg,

du nombre, du moins pour ce qui a trait à la période contemporaine. M. P. Combes ne m'a pas fait changer d'avis, certainement, mais il m'a fait comprendre le vieux principe « que l'exception confirme la règle ». Il y a, dans sa mazurka, trois motifs qui sont fort jolis et trouvés. Sur le piano, le soir, sous les lustres et dans un horizon plus restreint, moins plein air que celui d'hier, ils auront un vif succès. Ajoutons tout de suite — ce qui ne fâchera guère, je crois, l'auteur — qu'ils ne seront jamais populaires au sens inférieur du mot, et qu'il en faudrait pousser singulièrement la cadence pour qu'ils entrent jamais au bal qui, derrière la Chanterrie, les dimanches, groupe les ouvriers et les ouvrières dans des quadrilles et des valse très lancées. Non ; ce sont des phrases très simples, d'une élégance un peu mièvre et d'une grâce toute aristocratique, mais qui sur un piano feront très bonne figure, j'en suis certain. L'orchestration a des audaces dont quelques-unes sont heureuses, d'autres un peu jeunes — ou qui du moins ont paru telles à nos oreilles peu Wagneriennes. — Il ne faut jamais trop abuser des dissonances ou des assonances compliquées : C'est très beau, certainement, de difficultés vainques. Et puis après... qu'est-ce que cela prouve, et la musique pour être goûtée suppose-t-elle un calcul d'arithmétique préalable ? Quant au *finale* — un coup de grosse caisse après un essai de fugue fort mal venu et qui ne dure pas — il me paraît absolument à modifier. Mais en somme, tout cela ce ne sont que des taches légères, d'une heureuse inexpérience, et la longueur de ma critique prouve assez à l'auteur le cas que je fais et de son talent précoce et du morceau lui-même. Il a eu de la chance, d'ailleurs, et la pluie qui reprend aujourd'hui après n'avoir guère cessé d'hier, avait fait trêve à ses ébats ennuyeux ; c'était vraiment exquis que cette foule grouillant dans un nimbe de lumière sous la lune pâle et voilée discrètement d'un brouillard diaphane et vague, comme un voile de mariée, ou comme une plaque d'albâtre jetée sur ses splendeurs rutilantes d'un or vieilli...

O. GOURDIN.

Musique du 7^{me} de ligne

(de 8 h. à 9 heures 1/2).

PROGRAMME DU JEUDI 10 JUIN 1886.

Allégo militaire	X.
Le Songe d'une nuit d'Été (fantaisie)	A. Thomas.
Si j'étais Roi (ouverture)	Adam.
Bouquet de fraises (valse)	Fischer.
Zampa (fantaisie)	Hérod.
La Vie parisienne (quadrille)	Offenbach.

Revue Agricole

Le Mildiou. — Le Mildiou vient de faire son apparition dans la plupart des vignobles du département de la Dordogne. Ce champignon s'est développé plus tôt cette année, grâce à la température chaude et humide que nous possédons depuis une quinzaine de jours. Il est donc grand temps de combattre ce parasite, car c'est au moment où il commence à se développer et mieux avant son développement qu'il faut l'arrêter dans sa marche envahissante.

Que les viticulteurs se mettent résolument à l'œuvre ; qu'ils emploient l'un ou l'autre des procédés que nous indiquons plus loin ; ils sont assurés d'avance du succès.

le dernier rempart du Sud. Car, le jour où le siège de Peterburg aurait pris fin, Richmond, la capitale confédérée, serait perdue.

Il y avait plus d'un an que le siège durait. Mais il approchait de son terme.

Ce fut quelques jours plus tard que le général Lee annonça au gouvernement de M. Jefferson Davis qu'il lui était impossible de tenir plus longtemps. Alors eut lieu une scène terrible. Les confédérés mirent le feu eux-mêmes aux magasins de Peterburg ; et quand la ville fut en flammes, ils commencèrent à battre en retraite.

Dans un conseil de guerre suprême, auquel assistèrent tous les généraux de l'armée sudiste, la majorité se prononça pour la capitulation. Seul, Lee voulait tenir toujours. L'opinion du chef adoré et respecté prévalut encore. Il fut décidé qu'on tenterait de percer les lignes nordistes, c'est-à-dire qu'on ferait cet acte sublime et insensé d'aller, en étant un contre onze, se briser contre quatre cent mille hommes.

Qui pourrait peindre cette lutte de géants ? Il faudrait être Homère pour raconter dignement les actes d'héroïsme accomplis par cette poignée d'hommes, qui voulaient mourir.

La bataille dura deux jours, du 7 au 9 avril. Quand vint le soir du second jour, l'armée confédérée ne pouvait plus rien. Elle avait fait ce que seule l'armée française devait faire plus tard à Wissembourg, à Reichshoffen et à Paty, de navante mais glorieuse mémoire.

Il fallait se rendre.

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

Le *Mildiou* ou faux oïdium, appelé aussi *peronospora viticola*, est un champignon microscopique qui s'attache aux feuilles de la vigne.

Les fructifications de ce champignon n'apparaissent sur les feuilles qu'à la face inférieure. Elles offrent à la surface des parties envahies de petites toiles d'un blanc de lait isolées ou confluentes et plus ou moins condensées, qui ressemblent, quand le parasite est à son complet développement, à des concrétions salines ou mieux à du sucre que l'on aurait répandu en poudre fine. A l'arrière-saison et surtout au moment de la chute des feuilles, les fructifications prennent une teinte noire brillante et deviennent d'un blanc grisâtre.

Au début de l'attaque du *peronospora* avant que celui-ci ait formé ses fructifications, la face supérieure des feuilles présente de petites taches jaunes qui tournent vite au brun clair, puis au brun livide, et prennent enfin une couleur de feuille morte.

Ces taches restent quelquefois circulaires et limitées entre les nervures. Mais quand le parasite continue son action destructive, elles s'agrandissent de plus en plus et deviennent confluentes.

Toute la feuille brunit et la face inférieure est recouverte d'une couche continue de fructification blanche. La feuille, souvent avant que le mal ne soit parvenu à cet état extrême, sèche et tombe en se désarticulant.

EFFET DU MILDIOU. — Sous l'influence directe du mildiou, les grains de raisins peuvent se dessécher et tomber; la récolte est alors compromise en totalité ou en partie. Elle l'est aussi lorsque les ceps sont dépouillés de leurs feuilles de bonne heure, ou seulement quelque temps avant la maturité, car le soleil grille et dessèche les fruits. Leur grossissement et leur maturité se reproduisent en tous cas incomplètement; car ils ne reçoivent pas des feuilles altérées les matériaux qui migreraient vers eux pour former les divers éléments qu'ils renferment à l'état normal, la sève surtout. — Les vendanges sont forcément réduites et ne donnent que de petits vins acides, peu colorés et très peu alcooliques.

PROCÉDÉS DIVERS POUR COMBATTRE LE MILDIOU. — On connaît plusieurs procédés pour combattre le mildiou. Presque tous sont basés sur le pouvoir toxique du sulfate de cuivre, sur la germination des *conidies* de ce parasite. MM. Millardet et Gayon, dans leurs expériences de laboratoire, ont trouvé qu'une dissolution contenant 2 ou 3 dix millionnièmes de cuivre rend impossible le développement régulier des sporocystes reproducteurs du *peronospora*.

1^{er} PROCÉDÉ. — *Sulfate de cuivre dissous dans l'eau.* — On met dans une barrique 5 kilogrammes de sulfate de cuivre (couperose bleu, vitriol bleu), que l'on fait dissoudre dans 100 litres d'eau, puis on remplit un seau avec la solution, que l'on répand sur les feuilles à l'aide d'un pulvérisateur.

On a obtenu encore d'excellents résultats avec une solution contenant 300 grammes de sulfate de cuivre par 100 litres d'eau.

Le traitement doit s'effectuer par un beau temps du 30 mai au 15 juin, c'est-à-dire avant l'apparition du mildiou. Il est inutile que les feuilles soient complètement imprégnées du liquide. Si des pluies surviennent immédiatement après le traitement, il est nécessaire de faire une nouvelle application.

2^e PROCÉDÉ. — *Mélange de chaux et de sulfate de cuivre en suspension dans l'eau.* — Voici les instructions pratiques qu'a publiées M. Millardet pour l'application du mélange.

Formation du mélange. — Pour former le mélange de chaux et de sulfate de cuivre, on verse un hectolitre d'eau dans une vieille barrique et l'on y jette 8 kilogrammes de cristaux de sulfate pur préalablement concassés en fragments de la grosseur d'un pois au maximum. On agite de temps en temps.

Après deux heures, la dissolution du sulfate de cuivre est complète.

Dans un autre vase de bois ou de métal, on met 15 kilogrammes de chaux grasse en pierres sur laquelle on verse lentement et petit à petit 30 litres d'eau. Il se produit un lait de chaux d'autant plus épais que la chaux est plus pore. On le rend aussi homogène que possible en écrasant les grumeaux.

On verse alors un peu lentement le lait de chaux dans la solution du sulfate de cuivre en agitant cette dernière à l'aide de baguettes réunies en faisceau. Il se forme une bouillie claire d'un joli bleu qui, par le repos, laisse tomber au fond du vase un abondant précipité bleuâtre.

Application du mélange. — Un ouvrier remplit un seau de bois ou de métal avec le mélange en ayant soin d'agiter ce dernier, afin d'empêcher le dépôt du précipité. Il prend le seau de la main gauche, et de la main droite, marchant à reculons pour ne pas salir ses vêtements, à l'aide d'un petit balai de broyer qu'il

plonge dans le mélange en agitant un peu ce dernier à chaque fois, il asperge les pampres à droite et à gauche, en faisant de son mieux pour n'atteindre les raisins que le moins possible surtout les raisins de table (1). Il n'est pas nécessaire que toute les feuilles soient atteintes par le mélange.

Il semble surtout que ce soit sur la région moyenne et supérieure de la plante que l'ouvrier doit diriger son attention, car la pluie et même la rosée, en ruisselant de haut en bas, font descendre le spécifique sur les parties inférieures du végétal. Il est inutile que les feuilles soient largement couvertes de mélange: une élaboration grosse comme une pièce de 50 centimes par chacune d'elles est suffisante.

L'application doit avoir lieu par le beau temps. Après une heure les taches sont séchées. Mais elles semblent ne pouvoir guère acquiescer toute l'adhérence à la feuille dont elles sont capables et toute la dureté qui les met à même de résister à l'action dissolvante des pluies abondantes, qu'après quelques jours de beau temps.

Si le traitement avait été suivi d'une pluie qui eût fait disparaître une forte proportion du mélange déposé à la surface des feuilles, il serait bon de surveiller avec attention le développement du mildiou et de faire une nouvelle application dès qu'on verrait l'invasion prendre une marche ascendante.

Le professeur d'agriculture de la Dordogne, (A suivre). A. GAILLARD.

(1) Il suffit de plonger les raisins pendant 5 minutes dans l'eau contenant 1/5 de vinaigre ou 5/100 d'acide sulfurique ou chlorhydrique; puis de les passer dans l'eau pure pour faire disparaître jusqu'aux dernières traces de cuivre et de chaux qui auraient pu les souiller.

Bibliographie

Petit manuel de Viticulture en rapport avec les besoins présents: *Phylloxera, plants américains, greffages, cépages nouveaux, mildew et autres maladies.* — Sous ce titre, il vient de paraître à la librairie Ed. Privat, à Toulouse, un volume très intéressant, orné de 62 gravures dans le texte et traité avec simplicité et compétence toutes les questions viticoles pratiques et théoriques.

Ce *vade mecum* du vigneron est le livre si attendu, si souvent demandé et d'une utilité incontestable pour tous les viticulteurs, qu'ils soient grands ou petits propriétaires.

Il est divisé en neuf chapitres: le premier s'occupe de la *Multiplication de la vigne* par le semis, la bouture, la marcotte; le second concerne le greffe, il constitue un cours complet sur le sujet; les autres chapitres ont trait successivement à l'établissement du vignoble, à la taille, à la conduite, à la culture de la vigne, aux accidents et maladies, aux plants français, aux plants américains et enfin à la vendange et aux procédés de vinification.

L'auteur, qui signe E. D. L., professeur d'histoire naturelle, a rendu un réel service à la culture, en lui offrant ce livre, dont le prix est des plus modestes, puisque l'expédition en est faite franco contre 1 fr. 50 seulement.

Pour ceux qui ne voudraient s'intéresser qu'à la question du greffage, l'éditeur a réuni en une brochure spéciale du prix modeste de 50 centimes, la partie du livre qui concerne ce genre de travail, dont l'exécution laisse encore beaucoup à désirer.

Lecteurs, procurez-vous l'un ou l'autre de ces ouvrages, vous en serez satisfaits et il vous rendront de grands services.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1326^e livraison (5 juin 1886). — Voyage d'exploration dans l'Utah et l'Arizona, Kanab et le plateau de Kaibab, par Albert Tissandier. — 1885. — Texte et dessins inédits. — Onze gravures d'Albert Tissandier, avec une carte. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 705^e livraison (5 juin 1886). Texte: Rouzétou, par S. Blandy. — La vertu en France: L'héroïsme de la servante, par Maxime Du Camp, de l'Académie française. — Les collections de papillons par Maurice Daubin. — La tante Derbier, par M^{me} Chéron de la Bruyère. — La vaseline et les pâtisseries. — Le circuli-diviseur, par Albert Lévi. — Dessins de: Ed. Zier, Tofani, Myrbach. — Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard St-Germain, à Paris.

LE MUSÉE DES FAMILLES, paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1^{er} juin 1886. — Le Salon de 1885, par Pierre Gauthiez. — Les deux perles, par M^{me} A. Lacroix. — Tableau de Cèbes, image philosophique de la vie humaine. — Le chapeau de l'irlandais, par S. Blandy. — La Farce de maître Petelain, comédie par G. Gassies des Brulais. — Le cabaret du père Bonvin, par Frédéric Henriot. — La mission du capitaine, par H. de Charliou. — Causerie musicale: Opéra comique, « Maître Ambros », par Julien Torchet. — Chronique, Causerie de quinzaine. — Correspondance et concours, par Eug. Muller. — Illustrations d'après Henner, A. Legros, et par le Sénéchal de Kerdréoret, B. de Monvel, Duplais-Destouches, A. Sandoz, etc. — Bureaux à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LA NATURE, Sommaire du 5 juin 1886. — Le cyclone du 12 mai, à Madrid, A.-F. Noguès. — Le soleil vert, Marie Lacharrière. — La recherche médico-légale du sang. Grand spectroscopie d'absorption de M. Maurice de Thierry. Dr Z...

Lettres d'Amérique. Chicago. Albert Tissandier. — Sur la production des mou herons. X... — L'hygiène dans l'isthme de Panama. — Nouveau thermomètre médical « a maxima », avec contrôle du zéro. — L'électricité domestique. L'éclairage par les piles Leclanché. Gaston Tissandier. — La grêle à Bordeaux, le 26 mai 1886. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 31 mai 1886. S. Meunier. — Epreuves stéréoscopiques à perspective exacte. — Supplément: Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 420, boulevard Saint-Germain, à Paris.

La 58^e série de L'ALLEMAGNE ILLUSTRÉE, vient d'être mise en vente par les éditeurs Jules Rouff et C^{ie}.

L'auteur y continue l'étude de « Wurtemberg ». Outre une carte du royaume de Wurtemberg, quatre gravures ornent le texte: L'École d'architecture, à Stuttgart, la place du Palais, dans la même ville, le château de la Solitude, près de Stuttgart, et le château de Tubingue.

L'ABBAYE DE THÉLÈME. — L'Abbaye de Thélème vient d'ouvrir ses portes, 1, place Pigalle. C'est un événement dans le monde des arts, dont l'Abbaye est destinée à devenir le lieu de rendez-vous.

Le « Courrier Français » lui a consacré tout son dernier numéro du 23 mai. Il contient une très jolie gravure sur bois du tableau de L. Tanzi, exposé dans la grande salle du rez-de-chaussée, dont le sujet est: Gargantua sur les tours Notre-Dame. Les autres dessins sont de Henri Pille, Uzès, etc. Texte: vers et prose de Jean Richepin, Raoul Ponchon, Mermeix, Georges Duval, Alexis Bouvier, F. Dassy, etc.

Le prochain numéro du « Courrier Français », donnera en supplément le premier numéro des « Chroniques de l'Abbaye de Thélème », journal hebdomadaire illustré, rédigé par un groupe de Thélémistes.

Nous recommandons, d'une façon particulière, à tous nos lecteurs, la REVUE DES JOURNAUX ET DES LIVRES, qui est, certainement, la publication la plus curieuse et la plus intéressante de notre époque. Dans chaque numéro sont condensés les « Articles à sensation, Nouvelles, Contes, Chroniques, Actualités, Curiosités scientifiques et littéraires, Connaissances utiles, Joyeux devis, Anecdotes, etc. » puisés dans les journaux et livres de la semaine, Feuilleton: les « Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon », par Alphonse Daudet. 16 pages de texte in-4^e en deux colonnes compactes. Paraît tous les dimanches. « Pas de politique. » — Un an, 12 fr.; 6 mois, 7 fr.; 3 mois, 4 fr.; un mois d'essai, 1 fr. 50. — Bureaux 13, rue Cujas, Paris.

Voulez-vous être au courant de tout ce qui se dit, de tout ce qui se fait dans le monde scientifique et industriel, suivre les progrès de l'électricité, de la chimie, de l'anthropologie, de l'histoire des animaux et des végétaux, étudier les magnifiques travaux que l'art de l'ingénieur sème à profusion sur notre sol, connaître les nouvelles méthodes et les nouveaux appareils des arts mécaniques et de l'agriculture, parcourir les deux hémisphères à la suite des vaillants explorateurs, être prévenu des expositions et des concours, vous distraire par des jeux et récréations où la science est mise à la portée de tous.

Vous trouverez tout cela dans *Science et Nature*, pour 20 fr. (Paris). 24 fr. (départements), écrit par des spécialistes vulgarisateurs, tels que MM. Hamy, Augot, Chesnel, Henninger, Cunkel, Mangin, Niivoit, etc., et illustré par les meilleurs artistes. Et si vous voulez faire un essai avant de prendre un abonnement, demandez, en envoyant 15 centimes pour l'affranchissement, un numéro spécimen à la librairie J.-B. Baillièrre et Fils, 10, rue Hautefeuille.

PÉRONOSPORA OU MILDEW

L'USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVRÉE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

INJECTION BROU

40 ANS DE SUCCÈS
La seule qui réussit, sans lui rien adjoindre.
Les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix: 5 fr. le Flacon.
J. FERRÉ, Ph^m, 102, rue Richelieu, PARIS

BOURSE. — Cours au 10 juin.

3 0/0	82 90
3 0/0 amortissable (ancien)	81 70
3 0/0 id. 1884	84 85
4 1/2 0/0 ancien	106 30
4 1/2 0/0 1883	109 65
Dernier cours du 9 juin.	
Actions Orléans	1,320 50
Actions Lyon	1,208 50
Obligations Orléans 3 0/0	385 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	326 00
Obligations Lombardes (jouissance)	322 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	338 75

Étude de M^e MAZIÈRES, avoué à Cahors, rue du Portail-Alban, n^o 10.

VENTE

SUR SURENCHÈRE

A SUITE DE

Saisie immobilière

Adjudication fixée au vingt six juin prochain, jour de samedi, à midi, par devant et à l'audience du Tribunal civil de Cahors, siégeant en chambre des criées au Palais de Justice de ladite ville.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra que suivant procès-verbal du ministère de M^e Brousse, huissier à Puy-l'Évêque, en date du treize février dernier, visé et enregistré, dénoncé par exploit du même huissier en date du vingt-deux du même mois de février, aussi visé et enregistré, ledit procès-verbal et l'exploit de dénonciation d'icelui transcrit au bureau des hypothèques de Cahors, le premier mars mil huit cent quatre-vingt-six, volume 105, n^o 12.

Il a été procédé: A la requête de M. Gabriel Molinéry, fi's, pharmacien, domicilié à Tournon-d'Agenais (Lot-et-Garonne), qui persiste en la constitution de M^e Jules Billières pour son avoué près le tribunal civil de Cahors, avec éléction de domicile en ses études et personne audit Cahors où il demeure.

Sur la tête et au préjudice de Jean-Baptiste Delpech, fils aîné, propriétaire domicilié à Mauroux.

A la saisie réelle des biens immeubles ci-dessous désignés, qui seront vendus en deux lots composés de la manière suivante et sur les mises à prix ci-après:

Biens situés dans la commune de Sérignac

PREMIER LOT

Le premier lot se composera de:

1^o Un bois situé au lieu du Clos Barrat et le champ du bois, faisant partie du numéro 53 de la section E, du plan de la commune de Sérignac, quatrième classe, d'une contenance de trois ares quatre-vingt-quinze centiares, et d'un revenu de douze centimes;

2^o Une vigne perdue située au lieu du Clos Barrat et le Barrancal, faisant partie du numéro 54, même section et plan, d'une contenance de quarante-quatre ares vingt centiares, quatrième et cinquième classes, d'un revenu de un franc soixante-dix-huit centimes;

3^o Une vigne perdue située au même lieu, faisant partie du numéro 61, même section et plan, d'une contenance de neuf ares soixante-dix centiares, quatrième classe, d'un revenu de 58 centimes;

4^o Une terre située audit lieu, faisant partie du numéro 60, même section et plan, d'une contenance de treize ares vingt centiares, quatrième classe, d'un revenu de un franc six centimes;

5^o Une vigne perdue située audit lieu, faisant partie du numéro 59, même section et plan, d'une contenance de trente-deux ares quarante centiares, quatrième et cinquième classes, d'un revenu de quatre-vingt-dix-sept centimes;

6^o Une terre située audit lieu, faisant partie du numéro 58, même section et plan, d'une contenance de dix-neuf ares soixante-cinq centiares, cinquième classe, d'un revenu de trente-neuf centimes.

Tous les biens immeubles ci-dessus désignés sont situés dans la commune de Sérignac, arrondissement de Cahors, département du Lot, formant le premier lot.

Tous les biens ci-dessus désignés et situés dans la commune de Sérignac, sont la propriété dudit Delpech fils, à divers titres, ils sont joints et exploités par lui, ils ont été vendus publiquement d'autorité de justice le vingt-neuf mai dernier, jour de samedi à midi, par devant et à l'audience du Tribunal civil de Cahors, siégeant en chambre des criées au Palais de Justice de cette ville, au plus offrant et dernier enchérisseur et aux clauses, charges et conditions d'un cahier des charges régulièrement publié et déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, où l'on peut en prendre connaissance sans déplacement.

Ce jour là, ledit premier lot a été adjugé au prix de cinq cent soixante francs en sus des charges, à M^e Talou, avoué, qui a été command en faveur d'Antoine Pouzet, propriétaire, domicilié à Vergnes, commune de Mauroux. Mais par acte fait au greffe du dit Tribunal, M. Delpech Emile, propriétaire demeurant à Mauroux, constituant M^e Mazières pour son avoué, a surenchéri du sixième en sus des charges le prix dudit premier lot qu'il a déclaré porter à six cent cinquante-cinq francs en sus des charges.

En conséquence la revente aura lieu le **vingt-six juin courant**, sur la nouvelle mise à prix de six cent cinquante-cinq francs ci 655 fr. en sus des charges.

NOTA. — Il est en outre déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié sincère et conforme, par l'avoué poursuivant soussigné.

Cahors, le neuf juin mil huit cent quatre-vingt-six.

L'avoué poursuivant, MAZIÈRES.

Enregistré à Cahors, le _____ juin mil huit cent quatre-vingt-six, F^o C^o regu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé: DALAT, receveur.

